

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2019



Le conseil municipal est convoqué le 14 mars 2019 à 18 heures salle de réunion de la rue des Maquisards

ORDRE DU JOUR

		N°	
1	arrêtés pris au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales	/	/
2	compte de gestion 2018 du service de l'eau	1	2
3	compte de gestion 2018 du service de l'assainissement	2	2
4	compte administratif 2018 du service de l'eau	3	2
5	compte administratif 2018 du service de l'assainissement	4	2
6	affectation du résultat du service de l'eau	5	2
7	affectation du résultat du service de l'assainissement	6	2
8	budget primitif 2019 du service de l'eau	7	2
9	budget primitif 2019 du service de l'assainissement	8	2
10	rapport sur le débat d'orientation budgétaire 2019 de la commune	9	2
11	engagement des négociations pour la réalisation éventuelle d'un emprunt	10	2
12	convention avec l'ONF pour vente et exploitation groupées de bois	11	2
13	approbation de l'état d'assiette des coupes de l'année 2019	12	2
14	modification du RIFSEEP	13	2
15	convention avec le CDG 83 pour la réalisation des examens psychotechniques	14	2
16	convention de partenariat de formation avec le CNFPT 2019-2021	15	2
17	prise de position sur la demande d'adhésion de Cavalaire au SYMIELECVAR	16	2
18	prise de position sur la demande d'adhésion de Saint Tropez au SYMIELECVAR	17	2
19	motion de soutien à la motion de l'AMF au titre du Grand Débat	18	2
20	évaluation des charges transférées liées à la contribution au financement du SDIS	19	2
21	achat d'un terrain à madame ISTRIA	20	2
22	intégration des voies et réseaux du lotissement Petit Maure dans le domaine public	21	2
23	questions diverses	###	###

Gonfaron, le 4 mars 2019

Le maire
Thierry BONGIORNO

